



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À S.E. M. FILIPPE SAVADOGO, NOUVEL AMBASSADEUR
DU BURKINA FASO PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Samedi 11 janvier 1997

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec plaisir que je souhaite la bienvenue à Votre Excellence, à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso près le Saint Siège.

Les paroles que vous venez de m'adresser, et dont je vous remercie vivement, témoignent de l'intérêt porté par les autorités de votre pays au développement de relations d'estime et de respect entre le Burkina Faso et le Siège apostolique. Par votre intermédiaire, il m'est agréable de présenter à Son Excellence Monsieur le Président Blaise Compaoré les vœux que je forme pour sa personne et pour l'accomplissement de sa haute charge au service de la nation. Je salue également avec cordialité le peuple burkinabé, et je prie Dieu de l'assister dans ses efforts en vue de l'édification d'une société toujours plus juste et fraternelle.

Dans votre allocution, Monsieur l'Ambassadeur, vous avez évoqué la contribution du Saint Siège en faveur de la promotion du bien être de l'humanité. Je vous sais gré de cette appréciation. De fait, pour l'Église catholique, le développement humain intégral se situe au cœur même de sa mission de proclamation du commandement divin de l'amour fraternel. Pour cela, elle désire promouvoir l'authentique croissance de la personne humaine, dans la justice et la paix. C'est un impératif essentiel que tout homme et toute femme ainsi que toutes les composantes de la société puissent se consacrer ensemble au développement de leur peuple. Et je me réjouis de ce que vous avez dit de l'engagement commun des fils du Burkina Faso dans le combat contre toutes formes de misère et de marginalisation.

Conscients de l'interdépendance qui existe entre les personnes, c'est en mettant en œuvre une véritable solidarité qu'ils pourront contribuer à une meilleure organisation de la société dans un juste respect des particularités sociales et religieuses qui font la richesse de la nation. Comme vous l'avez dit, Monsieur l'Ambassadeur, le respect des convictions religieuses de chacun est une valeur fondamentale qui doit être préservée. C'est aussi le principe et le fondement d'une convivialité pacifique (Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Nuntius ob diem ad pacem fovendam dicatum pro a. D. 1992, 7, die 8 dec. 1991: Insegnamenti di Giovanni Paolo II, XIV, 2 (1991) 1337*). Il est heureux que les croyants des différentes traditions religieuses présentes dans votre pays puissent travailler ensemble à la promotion du bien commun dans un climat de confiance et d'estime réciproques.

Je souhaite aussi que tous les peuples renforcent leur solidarité, pour que chacun d'eux puisse avoir accès au développement intégral, matériel et spirituel. C'est dans cette perspective que le Saint-Siège, en collaboration avec les Églises locales, notamment à travers la Fondation pour le Sahel, veut contribuer à la réalisation d'actions d'entraide, de formation et de développement au bénéfice des peuples de votre région, victimes de la sécheresse et de la désertification. Les nations doivent prendre une conscience toujours plus forte des devoirs qu'elles ont les unes à l'égard des autres et à l'égard de toute l'humanité. Comme je l'ai déclaré lors du cinquantième anniversaire des Nations Unies, « il est nécessaire que, sur la scène économique internationale, s'impose une *éthique de la solidarité*, si l'on veut que la participation, la croissance économique et une juste distribution des biens puissent marquer l'avenir de l'humanité » (Ioannis Pauli PP. II *Allocutio occasione oblata L anniversaire recordationis Nationum Institutionis (ONU) Neo-Eboraci habita, 13, die 5 oct. 1995: Insegnamenti di Giovanni Paolo II, XVIII, 2 (1995) 740*).

Votre présence en ces lieux, Monsieur l'Ambassadeur, est le signe que votre pays est ouvert aux valeurs spirituelles et religieuses, et qu'il les tient pour profondément nécessaires à l'édification d'une société réellement humaine. Je suis sûr que la mission que vous inaugurez aujourd'hui renforcera encore les liens de compréhension et d'amitié entre le Burkina Faso et le Siège apostolique.

En cette circonstance solennelle, à travers votre personne, Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais adresser aux membres de la communauté catholique du Burkina Faso et à leurs Pasteurs un salut affectueux. Je les encourage à vivre le témoignage de l'amour universel du Christ entre eux et avec tous, sans distinction. Je les incite à poursuivre avec ardeur, dans une coopération fraternelle avec tous leurs compatriotes, leur engagement pour l'édification d'une société solide et prospère où chacun pourra trouver sa place, dans le respect mutuel.

Au moment où commence votre mission, je vous offre mes vœux les meilleurs pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur le peuple burkinabé et sur ceux qui président à sa destinée, j'invoque de

grand cœur l'abondance des Bénédictiones divines.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XX, 1 p. 59-61.

L'Osservatore Romano 12.1. 1997 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.7 p.6.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana